



**STEERING LEGAL, accueille Stéphane Laubeuf, en qualité d'associé, ainsi que son équipe, composée de cinq collaborateurs et d'une assistante, pour développer son pôle Social dans son bureau parisien.**

Stéphane Laubeuf rejoint Steering Legal en tant qu'associé.

## **Un parcours entièrement dédié au droit social**

Titulaire d'un DEA droit du travail et relations sociales et d'une maîtrise carrières judiciaires (Université Paris II Assas), Stéphane Laubeuf a toujours exercé en droit social et droit de la sécurité sociale. Après un début chez Gide Loyrette Nouel, il a participé à la création du cabinet Armand-Allo Malempré Laubeuf (1994-1998), puis est devenu associé et responsable du département social d'importants cabinets d'affaires (cabinet Ginestié Paley-Vincent de 1999 à 2003, puis du cabinet Hoche de 2004 à 2008), avant de créer son propre cabinet (2009-2017).

Il a aussi enseigné le droit du travail à l'Université Paris XIII.

## **Une nouvelle équipe Social au sein du bureau parisien de Steering**

# Legal

Stéphane Laubeuf intègre Steering Legal, accompagné de ses collaborateurs : Alexandre Barbotin, Pauline Olewniczak, Marie Bacq-Morelle, Julien Damiano et Jean-Philippe Lafage.

L'équipe assiste, conseille et accompagne une clientèle de chefs d'entreprise, dirigeants et cadres dans les relations sociales au quotidien, en stratégie sociale et en contentieux, avec :

- une grande expérience des contentieux à risque
- une démarche privilégiant la connaissance approfondie des spécificités des clients pour leur proposer, dans le respect de leurs orientations, une stratégie adaptée à leurs besoins, fondée sur une analyse des risques
- une pratique de l'ensemble des secteurs professionnels, lui permettant d'avoir une connaissance transversale du monde du travail.

Pour Stéphane Laubeuf, « *Rejoindre Steering Legal est une belle opportunité de développer mon activité dédiée au droit social au sein d'un cabinet français, dynamique, à la fois ouvert sur les régions et sur l'international, en liaison étroite avec d'autres domaines de compétence très complémentaires. C'est aussi continuer de considérer notre intervention, en conseil et contentieux, comme une aide à la décision, se traduisant par la définition d'objectifs et de solutions " clé en main ", en cohérence avec la politique sociale et les activités de nos clients* ».

Pour Nuno de Ayala Boaventura, associé chez Steering Legal, « *L'intégration de Stéphane Laubeuf répond à notre volonté de renforcer notre offre de services en accompagnement de gestion de ressources humaines tant pour nos clients français que pour les clients étrangers ayant choisi de s'implanter en France. Ses compétences en droit social, droit de la sécurité sociale et droit pénal du travail, tant dans le secteur privé que public, sont précieuses pour nos clients et viennent compléter notre offre. Par ailleurs, l'esprit entrepreneurial et innovant ainsi que le dynamisme de Stéphane Laubeuf et de son équipe, nous ont convaincus qu'il apportera à nos clients, dans une approche pragmatique et personnalisée, l'écoute, la proximité et la qualité de service auxquelles ils sont habitués* ».